

	Intitulé	Coefficient	Durée
Epreuves anticipées	Français	5 (Ecrit) 5 (Oral)	4h + 20 mn
Epreuves communes	Philosophie	8	4 h
	Oral de terminale	10	20 mn
Epreuves de spécialité (2 au choix)	HG, géopolitique et sciences politiques	16	4 h
	Humanités, littérature et philosophie	16	4 h
	Langues, littératures et cultures étrangères	16 (Ecrit + Oral)	3h30 + 20 mn
	Mathématiques	16	4 h
	Physique Chimie	16 (E + O)	3h30 + 1h
	S.V.T.	16 (E + O)	3h30 + 1h
	Sciences économiques et sociales	16	4 h

Le règlement d'examen



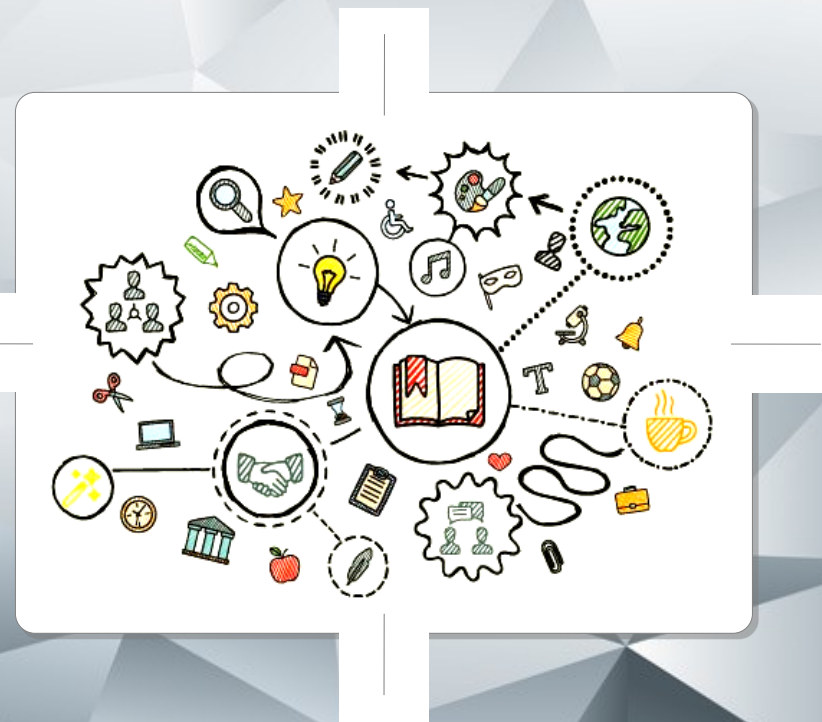
L'épreuve orale repose sur la présentation d'un projet préparé dès la classe de première par l'élève. Cet oral se déroulera en deux parties :

- ◆ la présentation du projet, adossé à un ou deux enseignements de spécialité choisis par l'élève
- ◆ un échange à partir de ce projet permettant d'évaluer la capacité de l'élève à analyser en mobilisant les connaissances acquises au cours de sa scolarité, notamment scientifiques et historiques.

Le jury sera composé de deux professeurs.

Après le Bac ?

- Études universitaires longues (licence, master, doctorat...)
- Classes préparatoires aux grandes écoles
- BTS ou DUT
- Écoles spécialisées accessibles après le bac (Prépa intégrées...)



L'organisation des enseignements

- Un large socle de culture commune, humaniste et scientifique, ouvert aux enjeux de l'avenir.
- Des **disciplines de spécialité** choisies par l'élève et s'accroissant entre la première et la terminale (**trois disciplines en classe de première puis deux en terminale parmi les trois suivies en première**). L'élève peut compléter son parcours en suivant des enseignements facultatifs.

Des enseignements spécifiques permettent aux élèves de partager une culture scientifique, d'apprendre à coder et de comprendre les grands défis du monde contemporain.

Aide à l'orientation

- ◆ Des séances et des sorties organisées tout au long de l'année afin d'aider les élèves à affiner leur projet pour l'enseignement supérieur,
- ◆ Deux professeurs principaux en Terminale pour accompagner les lycéens dans leur parcours.



La vie au lycée

- Internat : 1345 € par an (accueil du dimanche 20h au vendredi 17h – études surveillées quotidiennes)
- Demi pension : 503,50 €/an
 - Externat
- Maison des lycéens
- Association sportive
- Etablissement en Démarche de Développement Durable
- Ouverture culturelle et scientifique

Lycée labellisé E3D *

*E3D : Démarche globale de Développement Durable

Enseignements et horaires

	Disciplines	1ère	Tale
Tronc commun	Français (1ère) / Philosophie (Tale)	4 h	4 h
	Histoire Géographie	3 h	3 h
	L.V.1 et L.V.2	4h30	4 h
	Enseignement scientifique	2 h	2 h
	E.P.S.	2h	2h
	Enseignement Morale et Civique	0h30	0h30
Enseignements de spécialité	HG, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Langues, littératures et cultures étrangères / Mathématiques / Physique Chimie / S.V.T. / Sciences économiques et sociales	4 h x 3 (3 au choix)	6 h x 2 (2 au choix)
Enseignements optionnels	Mathématiques complémentaires / Mathématiques expertes / Droits et grands enjeux du monde contemporain	-	3h (1 au choix)
	Latin	3 h	3 h
	E.P.S.	2 h	2 h

Les épreuves du baccalauréat

Epreuves finales : 60%

- 1 épreuve anticipée en 1ère : français écrit et oral
- 4 épreuves en Terminale : 2 enseignements de spécialité + Philosophie + Oral final



Contrôle continu : 40%

- 10% : bulletins scolaires 1ère et Terminale
- 30% : épreuves communes des disciplines non évaluées en épreuve finale